BULLETIN D'INFORMATION SIAO 22

Septembre 2017—N°9



Association Départementale

ACCUEIL ÉCOUTE & VEILLE SOCIALE - Logement Hébergement

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

www.adalea.fr



Bulletin d'information SIAO 22 – N°9 – Septembre 201



Service Intégré de l'Accueil & de l'Orientation des Côtes d'Armor

« + 39% privées de logis en un an : la rue est aussi une affaire de familles » Titre qui faisait la une d'un quotidien le 23 août dernier.

182, c'est le nombre de personnes en famille qui ont sollicité le 115 des Côtes d'Armor entre le 15 juin et le 15 août 2017 pour une demande d'hébergement (97 sur la même période en 2016). Ce chiffre a augmenté de 47% en un an. Ces familles représentent 44 % des personnes en demande d'hébergement contre 32% sur la même période en 2016. Devant cette forte augmentation, le 115 se retrouve en difficulté pour proposer des solutions d'hébergement aux familles, et ce, malgré l'ouverture ces dernières années de nouvelles places. Lorsqu'elles sont hébergées, les personnes en famille le sont principalement à l'hôtel ou à hybritel mais depuis quelques mois, cette structure connait une certaine saturation et le dispositif hôtelier n'est plus suffisant pour répondre aux besoins d'hébergement.

Les sollicitations au 115 marquent une nette hausse par rapport à l'été dernier: +51% de demandes d'hébergement et + 29% de personnes différentes enregistrées.

Cette forte augmentation corrélée à une fermeture de places d'hébergement sur la période estivale conduit à un taux de réponses positives qui chute à 38,9% contre 61% sur la même période en 2016.

On observe encore une détérioration des réponses d'hébergement en période estivale et pourtant, la rue n'est pas plus douce en été. Face à cette situation alarmante, il va falloir travailler avec les acteurs au développement de nouvelles réponses d'hébergement, certaines étant déjà en gestation.

En attendant, vous pourrez ainsi découvrir, dans ce 9ème numéro, le quotidien d'un écoutant 115 dans ce contexte de raréfaction de places au travers d'un témoignage. Si les places d'hébergement aux familles manquent encore, la réponse en journée s'améliore avec l'ouverture de l'Escale familles à Saint -Brieuc. Le Secours Catholique, porteur de ce nouvel espace nous présente son fonctionnement.

Les situations de violences conjugales en lien avec le parcours SIAO font l'objet d'un groupe de travail, il en sera fait un point étape et c'est l'occasion idéale pour une interview avec la Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Egalité (avant son départ). Et enfin, l'Acap nous fait le point sur le projet de pension de famille de Lamballe et Sillage, sur son intégration au dispositif SIAO.

Bonne lecture

Anne-Sophie ABALAIN, Coordinatrice du SIAO 22

A		6
	SOMMAIRE	
Edito	p.1	4
L'activité 115	5 de la période estivalep.2	
Entretien ave	ec la Déléguée aux Droits	-
des Femmes	;p.4	. d
Escale Famil	lles - Maison Saint-Yvesp.8	1
L'actualité de	es gestionnaires hébergement	1.8
logement	p.9	
	- km	
	The state of the s	



Témoignage d'une écoutante 115



115



ALÉATOIRE: soumis au hasard, dont le résultat est incertain. C'est peut-être ainsi qu'une personne contactant le 115 en ce début d'été pourrait qualifier la réponse qui lui est faite.

Certes, le résultat est toujours incertain, mais est-il vraiment soumis au hasard ou au con traire va-t-il dépendre de l'interaction de différents éléments comme le lieu de l'appel, l'âge, la configuration familiale du ménage appelant, l'heure ou le jour de l'appel ?



Pour ceux qui souhaiteraient des données précises et chiffrées, nous vous incitons vivement à la lecture du rapport de <u>l'observatoire SIAO</u>, vous y trouverez toutes les données recensées et analysées concernant l'activité du 115.

Mais nous tenterons ici de vous faire vivre au plus près cette notion d' « aléatoire », de notre point de vue d'opérateur SIAO et d'écoutant 115 mais également du côté du parcours des personnes hébergées qui sollicitent le 115.

Pour nous, écoutants, la journée commence à 9h00, enfin un peu avant si on veut lire les mails et savoir ce qui s'est passé durant la nuit ou la veille (jamais plus sinon il faut arriver bien avant).

Pour la personne qui nous appelle, la journée a souvent commencé plus tôt, au mieux à la fermeture de l'accueil de nuit à 8h00, et parfois bien avant pour ceux aui sont restés dehors et n'ont pas beaucoup dormi. Ceux- là on les repère, il faut qu'aujourd'hui on leur trouve une place mais en y regardant de plus près, on se rend vite compte que ce n'est pas gagné, ça reste aléatoire..., alors au moins une place pour un repas chaud à midi ? Pas sûr... La journée n'a pas encore commencé, il n'est pas 9h00, il reste 5 min pour un café et un échange rapide avec la collègue sur une situation difficile, une personne plus vulnérable, quelquefois aussi une solution trouvée.

9H00 PILE! Pas besoin de regarder la pendule, le téléphone sonne!

Premier appel, un couple en demande d'asile, des habitués : malgré la barrière de la langue, on se comprend, un peu... suffisamment quand la réponse est positive, un peu moins bien quand elle est négative. Aujourd'hui c'est moyen, pour la restauration ça passe, mais pour l'hébergement il faudra attendre 20h00 pour savoir s'il y aura des places, là c'est plus qu'aléatoire! Ils sont arrivés en décembre et depuis, différents lieux d'hébergement leur ont été proposés à Saint-Brieuc, Lannion, Loudéac, avec des périodes sans solution.

9h05 : c'est un hôtelier qui appelle, il souhaite mettre fin à l'hébergement d'une famille qui ne respecte pas les conditions de tenue de la chambre. L'écart entre les exigences des uns et les préoccupations et capacités des autres est parfois très grand. Si certains font avec et même plus en venant en aide aux personnes hébergées, pour d'autres ce n'est pas possible. Nous allons donc devoir déplacer la famille, mais serons-nous en capacité de trouver une place ?

10h00: l'appel vient d'un hôpital psychiatrique pour une personne sortante aujourd'hui : pour ces personnes souvent fragilisées les solutions sont parfois complexes à trouver : certaines structures refusent d'accueillir les personnes ayant un traitement, d'autres,

L'activité 115 de la période estivale

ceux, ayant des troubles trop prononcés pour être accueillies dans un collectif sans la présence d'un médiateur. Aujourd'hui nous avons juste une place dans une structure adaptée. Monsieur y est orienté, s'y présentera et repartira une heure après sans explication.

Différents appels vont ainsi s'échelonner durant toute la journée : les inscriptions pour la restauration sociale, les demandes de renouvellement de prise en charge, les réorientations suite à des exclusions, les désistements, les appels et les rappels pour avoir une place, même seulement une nuit, même en dehors de Saint-Brieuc.

Bien souvent, celui qui aura une place pensera qu'il a eu de la chance, c'est un peu vrai mais pas seulement...que l'écoutante aujour-d'hui était vraiment sympa alors que celle d'hier! elle savait juste dire qu'il n'y avait pas de place... et pourtant s'il savait qu'en fait c'était la même. Alors pourquoi?



Hier il n'y avait vraiment aucune place donc pas d'orientation de possible, ou bien il y avait une personne plus vulnérable : plus âgée, plus isolée, plus malade. Alors qu'aujourd'hui, parmi toutes les demandes, nous avons mesuré que cette personne est celle qui est restée le plus longtemps sans solution, alors à difficultés égales, elle sera prioritaire. Car à défaut de places suffisantes pour tous, à tous moments de la journée, nous allons choisir selon une appréciation qui elle n'est pas aléatoire mais faite d'éléments très objectifs comme l'âge, l'état de santé, la durée d'errance, le nombre de demandes, les difficultés propres à chacun à s'inscrire ou pas dans un collectif, l'éloignement de la structure et les capacités de la personne à se déplacer, toutes ces données vont nous servir à faire un choix d'orientation.





Nous allons aussi négocier avec une structure une prolongation de l'hébergement, une nuit ou deux le temps qu'une autre place se libère ailleurs, nous allons réorienter une personne qui est hébergée depuis trop longtemps dont la situation n'évolue pas. Nous allons différer et soutenir une femme en situation de violence conjugale le temps qu'une place en structure se libère parce que l'on sait qu'il vaut mieux que son départ du domicile

Pour nous, écoutants 115, ce qui reste toujours aléatoire, c'est le nombre de places d'hébergement disponibles qui pourront être attribuées et le nombre de demandes que nous recevrons. Les appels au 115 sont toujours nombreux et même si le nombre de réponses est lui aussi en augmentation, toutes les demandes sont encore loin d'être satisfaites. Pourtant très peu de places restent vacantes et pour certaines, elles sont attribuées parfois plusieurs fois dans la même journée,

quand une personne se désiste, ne se présente pas ; et si nous ne sommes pas en capacité de trouver une place le jour même, nous réfléchissons souvent au lendemain et aux places susceptibles de se libérer. Pour nous écoutants ce qui n'est pas aléatoire, c'est l'attention que nous portons aux situations, et l'intérêt que nous gardons pour leur évolution.

Véronique RAULET Educatrice spécialisée ADALEA



Entretien avec la Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Egalité



Cette année, la problématique des femmes victimes de violences et leurs enfants a été au cœur des préoccupations du SIAO avec la mise en place d'un groupe de travail qui planche sur l'amélioration de leur parcours SIAO. C'est l'occasion de s'entretenir avec Hélène Croguennec, Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Egalité, qui a contribué à la réflexion du groupe de travail, avant son départ pour de nouveaux horizons professionnels.



Pouvez-vous nous rappeler les missions de la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité ?

Hélène Croguennec : La Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité a 3 champs d'action principaux :

1/ La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, c'est la grande priorité qui occupe plus de 70% du temps et des moyens. L'action porte sur la coordination des différents acteurs : le monde judicaire, la police et la gendarmerie, les associations spécialisées, le monde de la santé, etc. C'est aussi un travail d'étude et de diagnostic afin de bien appréhender les particularités du phénomène à l'échelle locale. Les actions de communication ont leur importance pour sensibiliser le plus largement possible. La journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, est l'occasion de proposer chaque année de nouvelles actions de communication : distribution de flyers sur les marchés, intervention dans les lycées, flash mob, création d'une clé USB contenant des informations sur les services d'écoute et d'accueil, etc. La randonnée solidaire départementale est un temps fort qui permet de mobiliser un public a priori peu averti.

Statistiquement, chacun connaît au moins une femmes victime de violences autour de lui, il faut donc toucher le plus largement possible la population, faire de chacun.e une sentinelle, un rempart de plus contre cette violence inacceptable. Les campagnes de communication nationales pour faire connaître le numéro dédié 3919 commencent à porter leurs fruits. Ce numéro anonyme et gratuit, Violences Femmes info, est de mieux en mieux identifié.

« La question des droits des femmes est un sujet passionnant qui touche toutes les sphères de la vie économique et politique. Les acteurs sont très investis et il y a une réelle place pour l'innovation dans cette politique, cela crée une sorte d'émulation! »

- Autre domaine d'actions :

2/ La Politique de l'égalité professionnelle qui consiste à promouvoir l'égalité salariale entre femmes et hommes. Il est déterminant de lutter contre une orientation professionnelle stéréotypée dès le milieu scolaire. Sur cette problématique, je suis amenée à travailler avec une multiplicité de partenaires : les entreprises, les missions locales, Pôle emploi, la DIRECTT (Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi) du le service régional d'orientation, l'éducation nationale avec laquelle la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DRDFE) a signé une convention en 2016.

L'un des axes importants de la politique d'égalité professionnelle est de soutenir l'entreprenariat des femmes, cette politique est menée de concert avec la Caisse des dépôts et l'association Bretagne Active.

« En matière d'emplois et de revenus, la Bretagne n'échappe pas aux inégalités entre hommes et femmes. »

Un nouveau plan d'action régional est lancé pour la période 2017-2020. Objectif: compter 40 % de femmes parmi les créateurs.rices d'entreprises. Quand les femmes se lancent, elles sont d'abord motivées par une volonté d'indépendance et cherchent en premier lieu à assurer leur propre emploi. Elles adoptent une attitude prudentielle, elles sont plus précautionneuses dans le développement de leurs entreprises.

3/ Enfin, La promotion de la culture de l'égalité qui peut prendre différentes formes : soutenir les projets qui permettent aux femmes de s'investir au niveau sportif, culturel. Il s'agit de promouvoir leur place dans la vie locale, de travailler sur la visibilité des femmes dans l'espace public de manière globale.

Entretien avec la Déléguée aux Droits des Femmes

La politique dédiée aux droits des femmes est une politique intégrée, il existe une forte imbrication avec les autres politiques publiques : emploi, éducation, sport, culture, santé, etc. La majorité des administrations disposent désormais d'un référent égalité. Il s'agit d'interlocuteurs.rices privilégié.e.s pour le réseau des droits des femmes.

Un nouveau plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (5ème plan) a été reconduit, quelles sont les principales mesures ? Comment ces dernières se concrétisent sur les Côtes d'Armor ?

HC: Le 5ème plan vient consolider les dispositifs qui ont fait leurs preuves dans le cadre du 4ème plan : les lieux d'accueil et d'écoute spécifique, les postes d'intervenant.es social.es en commissariat et en gendarmerie, etc. Ce plan vient renforcer les actions en faveur des personnes plus fragiles qui ont peu accès aux dispositifs existants : les enfants témoins de violences, les femmes mineures, les femmes en situation de handicap qui sont statistiquement surexposées au phénomène de violences conjugales. Le plan encourage également la création de dispositifs dédiés aux femmes vivant en milieu rural.

« Sur les Côtes d'Armor, nous pouvons nous réjouir d'avoir une offre de logements d'urgence dédiée aux femmes victimes de violences qui a fortement augmentée depuis 2013 avec 9 logements. »

Les lieux d'accueil et d'écoute sont de mieux en mieux identifiés par la population y compris dans les zones les plus rurales du territoire. Les taux de fréquentation issus des rapports d'activité en attestent. Les postes d'intervenantes sociales au commissariat de Police de Saint-Brieuc et à la gendarmerie de Dinan facilitent grandement le travail des équipes, la prise en charge des victimes est plus rapide, elles sont mieux orientées dans les démarches qu'elles doivent accomplir.

Il faut aussi travailler sur un accompagnement décloisonné des victimes avec un volet important dédié à l'accès aux soins, étape indispensable pour pouvoir penser la reconstruction. Les conséquences d'un stress post-traumatiques, induit par des épisodes de violences, représente un obstacle majeur dans la vie professionnelle et affective, il faut donc apporter des réponses aux victimes. On ne peut pas morceler quelqu'un, il faut voir la personne dans sa globalité et articuler les différentes prises en charge. Un toit sur la tête ne suffit pas, il faut aussi penser l'accompagnement psychologique et social. A ce titre, il faut se féliciter de l'initiative de l'hôpital de Dinan qui propose une permanence hebdomadaire tous les lundis avec un médecin, une assistante sociale et une psychologue pour prendre en charge les femmes qui se présentent au Centre Hospitalier. Tout récemment, permanence d'Accueil Ecoute Femmes, dispositif porté par Adalea, a vu le jour à l'hôpital Yves Le Foll à Saint-Brieuc toutes les 2 semaines.

Pour la prise en charge des enfants, victimes et témoins des violences, la réflexion devra être menée de manière conjointe avec le Conseil départemental. C'est un chantier qui sera porté par la prochaine déléguée aux droits des femmes.

Les associations spécialisées du département n'ont pas attendu pour traiter ce sujet majeur. Permettre aux enfants de mettre des mots sur ce qu'ils ont vu et entendu est très important.

« Les enfants sont les grands oubliés de la politique de lutte contre les violences faites aux femmes. C'est pourtant un enjeu majeur de la prévention car on sait malheureusement que des phénomènes de reproduction peuvent survenir à l'âge adulte. »

La situation des femmes en milieu rural, constitue un axe de travail transversal pour au moins 3 départements de la région Bretagne. Il faut proposer une solution qui permette une mobilité instantanée. Le département des Côtes d'Armor s'est donc positionné pour expérimenter des bons de mobilité en situation d'urgence pour les femmes dans le cadre d'un appel à projet national

La lutte contre la prostitution est un volet du 5^{ème} plan qui a toute son importance: un parcours de sortie est proposé pour les femmes qui souhaitent rompre avec le milieu prostitutionnel. On pourrait penser que nous ne sommes pas touchés par cette problématique dans notre département mais malheureusement nous sommes confrontés à de nouvelles formes de prostitution itinérante « les sextours », cette prostitution de courte durée existe sur l'ensemble du territoire national, facilitée par les nouveaux médias (réseaux sociaux). Quelles ont été les principales avancées sur le département ces dernières années ? Quels sont encore les freins et les difficultés à lever ? Les forces et les faiblesses du réseau ?

HC: Une force, c'est la vivacité du réseau associatif, extrêmement important sur le département. Les acteurs sont nombreux et les bénévoles très investis (Adalea, CIDFF, planning familial, AMA, Amisep, Steredenn, etc.).

La prévention des violences faites aux femmes nécessite l'implication de nombreux acteurs qui ne sont pas soumis aux mêmes impératifs et contraintes temporelles. Ce qui peut être source d'incompréhension entre eux.

Aujourd'hui, il y a une meilleure connaissance des uns et des autres, davantage d'écoute et d'interconnaissance.

C'est un des bénéfices du 4^{ème} plan de lutte contre les violences faites aux femmes, qui a permis la formation des travailleurs sociaux, des référents en gendarmerie etc., des interlocuteurs clés dans le repérage et la prise en charge des femmes victimes de violences.

Le parcours des femmes est facilité par le protocole départemental lié au dépôt de plainte dont est signataire un ensemble d'acteurs (Préfecture, Parquet, Police, Gendarmerie, associations spécialisées, etc.).

D'autres actions voient le jour comme le stage de responsabilisation des auteurs de violences. Pour aller plus loin, il faudra penser l'hébergement en urgence des auteurs de violences afin de faciliter le recours à la mesure d'éviction du conjoint violent qui permet à la victime de conserver la jouissance du domicile conjugal.

Les choses avancent mais la politique dédiée aux droits des femmes portera ses fruits sur le long terme surtout. Les moyens investis par l'Etat dans la lutte contre le sexisme sont finalement portés par les budgets de nombreux ministères puisqu'une fois encore il s'agit d'une politique intégrée qui ne se résume pas à la seule action du réseau des droits des femmes. L'égalité femme/homme est donc plus que jamais l'affaire de tous.

Propos recueillis par Anne-Sophie ABALAIN Coordinatrice SIAO 22

PARCOURS SIAO DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET LEURS ENFANTS

A la demande des structures gestionnaires, le comité de pilotage SIAO a proposé la mise en place d'un groupe de travail sur la problématique des femmes victimes de violences et leurs enfants, toujours plus nombreuses à solliciter le SIAO. Le groupe de travail de travail avait pour objectifs de :

- ⇒ Recenser les problématiques dans la prise en charge des femmes victimes de violences et leurs enfants dans le cadre du parcours SIAO (Hébergement Urgence / Insertion / Accès au logement),
- ⇒ Identifier les bonnes pratiques,
- ⇒ Elaborer des process pour améliorer la prise en charge et le parcours.

Un certain nombre de difficultés ont été mises en avant : l'absence d'accompagnement lors de la mise à l'abri en urgence, délai d'attente important avant une entrée en CHRS, encore beaucoup de mises à l'abri qui se font à l'hôtel, des enfants témoins et victimes pour lesquels aucune prise en charge n'est prévue, etc.

Les membres du groupe de travail misent sur le développement des solutions d'hébergement alternatives à l'hôtel auxquelles il faut greffer un accompagnement spécifique, et insistent sur la nécessité de prévoir aussi une prise en charge des enfants qui accompagnent leurs mamans et qui ont besoin d'une écoute et d'une attention particulière.

L'ensemble de la réflexion de ce groupe de travail est disponible sur l'extranet SIAO : http://adalintranet.fr/-SIAO-.html. Cette réflexion se poursuit avec la rédaction d'un guide pour l'hébergement et l'accompagnement des femmes victimes de violences et leurs enfants.

PARCOURS SIAO DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ET LEURS ENFANTS

ZOOM 2016

109 femmes victimes de violences ont fait appel au SIAO urgence en 2016, soit une augmentation de près de 40% depuis 2013. Elles étaient au nombre de 78 en 2013, 90 en 2014, 99 en 2015.



De nationalité française (82,6%) Extracommunautaires (17,4%) Issues de l'UE (2,3%)

Ces femmes sont très souvent accompagnées d'enfants (51,3%) :





53 femmes seules

56 femmes seules avec enfants, soit au total 94 enfants

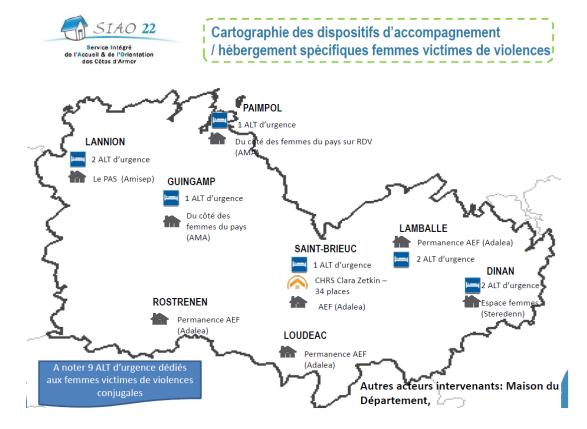
- 28 femmes seules avec un enfant
- 13 femmes seules avec deux enfants
- 11 femmes seules avec trois enfants
 - 3 femmes seules avec quatre enfants



Quand une femme victime de violences contacte le 115 pour une demande d'hébergement, une réponse est systématiquement apportée par le 115, cependant des freins peuvent entraver la mise à l'abri : problème de transport, une solution hôtelière pas suffisamment sécurisante, crainte de quitter le logement conjugal, etc. Malgré le développement de l'offre en ALT pour les femmes victimes de violences, près de 48% des réponses apportées se font encore à l'hôtel en 2016.



318 demandes d'hébergement ont été enregistrées dont 214 ont abouti.



Escale Familles - Maison Saint-Yves

Le 19 septembre 2017 le Secours Catholique ouvre l'Escale Familles-Maison Saint-Yves

Depuis trois ans ce projet mûrit entre l'Eglise Catholique, qui en est à l'origine et met à disposition les lieux, le Secours Catholique qui a accepté de le porter et ADALEA, partenaire de l'action sociale, impliqué dans la prise en charge des familles concernées.

L'Escale Familles sera ouverte à toutes les familles avec enfants mineurs, en recherche d'un lieu de vivre ensemble et d'entraide au quotidien, plus particulièrement aux familles en <u>situation de vulnérabilité</u>: hébergées ou logées dans des conditions précaires, isolées...



L'Escale Familles proposera, outre l'accès à des services : douche, laverie, bagagerie, possibilité de cuisiner, un *lieu unique* adapté aux enfants en leur offrant un espace de jeux et de repos. Mais aussi, un *lieu ressource* pour les familles, où il est possible de découvrir la culture et les talents de chacun et d'échanger sur la vie quotidienne, l'éducation des enfants et tout autre sujet de préoccupation.



L'accueil au quotidien sera assuré par des bénévoles. Ils permettront l'ouverture, l'accueil, l'écoute, le bon fonctionnement des services et le respect des règles de vie.

L'équipe de bénévoles invitera les familles à s'impliquer dans la vie de l'Escale familles au niveau de l'animation, l'entraide, l'entretien courant des locaux....

Le partenariat avec ADALEA se concrétisera par des permanences de professionnels de santé et du social afin de faciliter l'accès aux droits, les démarches administratives, l'insertion des familles et pour soutenir les bénévoles dans leur action.



Horaires d'ouverture :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Matin		9h-14h00	9h-16h30				
A Midi				12h -16h30		14h-16h30	Sur inscription

Le dimanche sera ouvert, sur inscription, pour le partage d'un repas.

Divers documents de communication en préparation, seront diffusés à la fin de l'été.

Lieu : 81 rue Mathurin Méheut à Saint Brieuc

Mail: contact@escale-familles-msy.fr



Marie-Claude Olive Responsable de l'équipe de bénévoles

Annette PAOUS

Animatrice de réseau de solidarité
au Secours Catholique











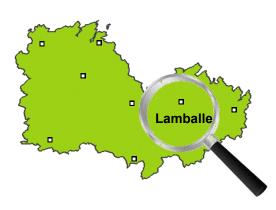
L'actualité des gestionnaires hébergement / logement



ACAP Ouverture de la pension de famille de Lamballe

Le projet Pension de famille de Lamballe est lancé!

Situé au cœur de la ville, un ancien commerce racheté par Côtes d'Armor Habitat se verra réhabilité en 10 logements de type T1bis. Ce projet étant à envisager sur du moyen terme (fin 2018), l'ACAP a depuis février 2017 ouvert un dispositif provisoire dans un appartement loué à Lamballe Terre et Mer au 10 rue de la croix au lait, dans l'hyper centre de la commune.



Cet appartement en duplex (ancien logement de fonction de la perception) comprend un grand espace de vie collective (séjour/salon et cuisine), 4 chambres, salle de bain au rez de chaussée et salle d'eau à l'étage, une buanderie.

Prévue pour 5 résidents au départ, la pension de famille actuelle accueille 4 personnes dans la mesure où aucun couple ne s'est positionné sur cette offre. 3 hommes et une femme cohabitent dans ce dispositif.

Les espaces communs sont meublés par l'ACAP, mais chaque résident met dans sa chambre ses meubles et effets personnels.

Un(e) Accompagnateur-rice Logement et Vie Sociale (ALVS) à hauteur de 0.5ETP intervient du lundi au vendredi afin d'assurer le soutien des résidents au niveau individuel, et anime le collectif. Un contrat de résidence engage chaque partie (ACAP et résident). Le règlement intérieur garantit un équilibre dans le fonctionnement de la vie collective.

L'ACAP assure la gestion locative et administrative et une convention tripartite (bailleur, DDTM et gestionnaire) permet à chacun de percevoir l'APL sur le montant de la redevance.

Les admissions se font par la commission territoriale d'attribution via le SIAO.

Dans ce projet provisoire, du fait de la colocation et du temps d'intervention limité de la professionnelle, nous sommes vigilants à attribuer les places disponibles à des personnes ayant de l'autonomie dans la vie quotidienne et une réelle stabilisation de l'état de santé.

Chaque locataire bénéficie d'interventions individuelles en fonction de ses besoins (infirmiers, auxiliaire de vie, etc.)

Cet aspect provisoire du dispositif prendra fin avec l'ouverture du projet définitif et les résidents bénéficieront de fait s'ils le souhaitent d'un logement dans le nouveau bâtiment.

Pascale PICHARD
Responsable Dispositifs Logements

ACAP - Antenne de Saint-Brieuc 35 rue Abbé Garnier BP 2235 22 022 Saint-Brieuc cedex

Tél: 02.96.78.84.00

ARREST AND ARREST ARREST AND ARREST AND ARREST ARREST AND ARREST AND ARREST ARR

Bulletin d'information SIAO 22 – N°9

L'actualité des gestionnaires hébergement / logement



Le CLLAJ, L'Igloo, Le Marronnier deviennent SILLAGE

Les **Résidences Habitat Jeunes**, plus communément appelées « Foyers de Jeunes Travailleurs » font partie des structures sociales et médico-sociales, issues de l'éducation populaire, accueillant un public 16-30 ans ayant un projet professionnel. Notre mission est de pouvoir offrir un cadre environnemental favorable aux jeunes en leur apportant des réponses adaptées à leurs besoins : restauration, accompagnement socioéducatif sur les thèmes de l'habitat, le budget, la citoyenneté, l'emploi/formation, la santé, la culture que ce soit par des actions individuelles ou collectives.

L'intégration de Sillage dans le dispositif SIAO :

L'association Sillage (qui regroupe désormais les anciennes associations Igloo, CLLAJ et Le Marronnier) a intégré le SIAO au 1^{er} janvier 2015. Dans ce cadre, Sillage a défini avec la DDCS et l'opérateur SIAO le profil des jeunes pouvant intégrer le dispositif. Nous avons également négocié que 5% des logements collectifs du territoire de Saint-Brieuc (soit 10 au total) soient réservés au dispositif SIAO. En 2017, l'association a pris la décision d'étendre le dispositif à la résidence de Lamballe en y intégrant 1 logement supplémentaire.

Les conséquences pour le demandeur :

Le demandeur bénéficie d'une offre de logement élargie dans des résidences non ciblées pour des jeunes en difficultés. Ils peuvent bénéficier des compétences et des services Habitat Jeune.

Sillage devient une structure relais supplémentaire et adaptée aux jeunes sur St Brieuc.

Les conséquences pour les équipes :

Les intervenants socioéducatifs (ISE) ont dû se former auprès de l'opérateur SIAO pour mener une évaluation sociale, connaître tous les dispositifs d'hébergement du SIAO et ainsi orienter au mieux le jeune. En effet, les ISE doivent désormais évaluer la situation du jeune dans sa globalité afin de l'orienter sur le dispositif le plus adapté à ses besoins (places de stabilisation, CHRS, ALT pour la plupart).

Le dispositif SIAO-RHJ impose une nouvelle organisation et une coordination au sein même de Sillage : des permanences « évaluations SIAO » ont été mises en place et une salariée a été affectée à la coordination.

L'accompagnement du jeune est au cœur de nos préoccupations :

Le dispositif SIAO permet au sein du FJT une mise en réseau des différents intervenants accompagnant la personne, de fournir une réponse la plus adaptée possible et d'apporter à l'équipe socioéducative des éléments complets sur la situation des jeunes.



Association SILLAGE 54/58 bd Waldeck Rousseau 22 000 Saint-Brieuc Tél: 02.96.33.23.91